



# AGENT DE SERVICE MÉDICO-SOCIAL

**Entrée possible toute l'année !**

Êtes-vous prêt.e à nous rejoindre ?

**Formation en alternance ou en continue**

**TITRE PROFESSIONNEL  
DE NIVEAU III :  
ÉQUIVALENT À UN CAP !**

**Code RNCP :  
RNCP35028**



# AGENT DE SERVICE MÉDICO-SOCIAL

## VERS LE MÉTIER DE...

Agent de service hôtelier ; Agent hôtelier ; Agent de service logistique ;  
Agent de service hospitalier ; Agent de service hébergement ; Agent de  
service intérieur.

L'agent de service médico-social réalise le nettoyage et le bionettoyage des locaux de l'établissement et contribue aux prestations du service hôtelier. Dans le respect des limites de sa fiche de poste et des compétences de chaque métier, l'agent de service médico-social vient en appui de l'équipe soignante pour accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne. Il prend en compte la disposition psychique et l'état physique du résident au moment où il intervient auprès de lui ou dans son espace. Tout au long de son service, l'agent de service médico-social est attentif au résident, communique avec lui de manière adaptée et bienveillante. Il exerce ses activités en faisant preuve de non-discrimination

Afin de maintenir les locaux et sanitaires commun ainsi que les locaux administratifs en état de propreté et d'hygiène, l'agent de service médico-social nettoie les surfaces avec les techniques appropriées, dans le respect de la fiche de poste et des modes opératoires. Il utilise les matériels et produits adaptés aux prestations et veille à la sécurité des usagers. Dans les chambres et salles de bains des résidents ainsi que dans d'autres locaux et équipements à risque infectieux, il applique les protocoles de bionettoyage afin d'atteindre une réduction de la contamination biologique des surfaces. L'agent de service médico-social participe au service du linge personnel des résidents et du linge de l'établissement. Il contribue au service des repas des résidents en chambre ou dans la salle à manger. Selon les consignes du responsable soignant l'agent de service médico-social aide le résident dans ses déplacements et lors de ses repas.

## STRUCTURES RECRUTEUSES :

- Les établissements médico-sociaux d'accueil ou d'hébergement des personnes en perte d'autonomie :
- Etablissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)
- Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- Petites unités de vie (PUV)
- Résidences autonomie
- Accueils de jour

**Code RNCP :**  
**RNCP35028**



# AGENT DE SERVICE MÉDICO-SOCIAL

## COMPÉTENCES

### CCP - Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents

- Nettoyer les locaux et les sanitaires communs dans le respect des modes opératoires
- Appliquer des protocoles de bionettoyage des chambres et des surfaces

### CCP - Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement

- Contribuer au service du linge des résidents et de l'établissement
- Contribuer au service des repas des résidents

### CCP - Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé

- Accompagner le résident dans ses déplacements
- Accompagner le résident à prendre son repas et à boire

**Code RNCP :**  
**RNCP35028**



# AGENT DE SERVICE MÉDICO-SOCIAL

## Méthodes mobilisées et modalités d'évaluations

Méthode active, visant à faire produire des idées par des jeux de simulation, de rôle, quizz et études de cas.

Méthode démonstrative, consistant en l'attente d'objectifs de savoir-faire, de production par le biais d'exercices écrits ou par la reproduction de conditions de travail.

Apports théoriques concrétisés par des mises en situation autour de simulations, exercices.

Des exemples et des études de cas permettent de mieux comprendre les situations et de les rendre plus vivantes.

Mise en place d'examens blancs.

## Modalités d'évaluations

Un QCM d'évaluation sera réaliser en début et en fin de formation afin d'évaluer le niveau d'entrée et les acquis en fin de formation.

A l'issu de la formation, le stagiaire passera son examen final.

## Prérequis

Maîtriser les savoirs de base : Lire, écrire et compter.

## Financement

- Eligible au CPF (code 8959).
- Eligible à la VAE.
- Contrat de professionnalisation.
- Contrat d'apprentissage
- Tarif : entre 10 et 12€/heure

## Validation de la formation

Diplôme : Agent de Service Médico-Social, reconnu par l'Etat, de niveau III-CAP, délivré par le Ministère du Travail et enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Certification : certification partielle possible à travers une validation par blocs de compétences.

## Accessibilité aux personnes porteuses de handicaps

La formation est accessible aux personnes porteuses d'handicaps  
Pour toute demande de mobilité, un référent est à votre disposition

## Durée et rythmes de l'alternance

ALTERNANCE OU EN CONTINU : 1 ou 2 jour par semaine en centre de formation.

Formation possible sur 12 / 18 ou 24 mois avec un volume horaire compris entre 500 et 700 heures.

## LIEU

525 rue Andropolis,  
Saint-André 97440,  
La Réunion

## CONTACT



commercial@aati.re



0262 69 09 94



www.aati-formation.fr

**Code RNCP :  
RNCP35028**